

Site Natura 2000 Pays des Couzes



26 janvier 2012
Chambon sur Lac



Déroulement de la réunion

- ❖ Le bilan des actions de l'année 2011:
 - MAET
 - Charte et contrats
 - Busards cendrés
 - Bulletin
 - Site web

- ❖ Les perspectives d'actions de l'année 2012:
 - MAET
 - Charte et contrats
 - Remplacer la Bromadiolone par le piégeage
 - Lignes électriques
 - Busards cendrés
 - Inventaires
 - Site web
 - Visites guidées et conférences

Natura 2000

Objectif pour chaque site :
préserver le patrimoine naturel
(les espèces et aussi, et surtout
leurs habitats)

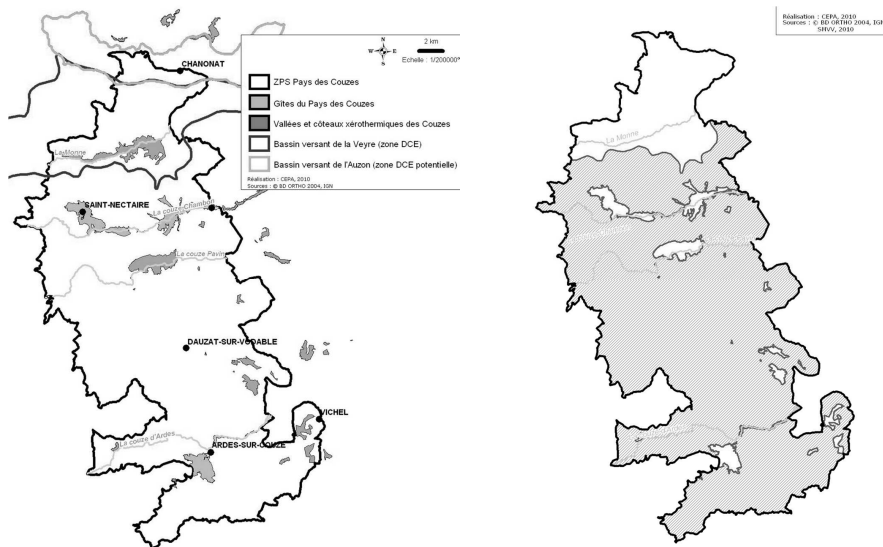
Par des **mesures de gestion
adaptées et négociées** avec les
partenaires et les acteurs locaux

Adhésion **volontaire** pour la mise
en place des outils de gestion
(contrats et charte)



Les actions de l'année 2011

Les Mesures agro-environnementales territorialisées :



Les actions de l'année 2011

Les Mesures agro-environnementales territorialisées :

Code	Type de couvert et/ou habitat visé	Objectifs de la mesure	Code	Financement
PF1	Prairies de fauche	Favoriser la production de graines et d'invertébrés dans les agro-systèmes	HERBE 07 + SOCLE H01	165 €/Ha/an
PF2	Prairies de fauche	Favoriser la production de graines et d'invertébrés dans les agro-systèmes	HERBE 02 + SOCLE H01	115 €/Ha/an
PS1	Pelouse et landes	Maintenir des coteaux semi-ouverts riches en insectes et reptiles	HERBE 01+ HERBE 03 + HERBE 04 + SOCLE H01	261 €/Ha/an
PS2	Pelouse et landes	Maintenir des coteaux semi-ouverts riches en insectes et reptiles	HERBE 01+ HERBE 04 + SOCLE H01	126 €/Ha/an
PB1	Landes et pré-bois	Maintenir des coteaux semi-ouverts riches en insectes et reptiles	HERBE 01+ HERBE 09 + HERBE 10 + SOCLE H01	226 €/Ha/an
GC1	Culture	Favoriser la production de graines et d'invertébrés dans les agro-systèmes	COUVER 07	548 €/ha/an
GC2	Culture	Favoriser la production de graines et d'invertébrés dans les agro-systèmes	COUVER 01	86 €/ha.semé/an

Les actions de l'année 2011

Les Mesures agro-environnementales territorialisées :

Pour 2011:

Code	Type de couvert et/ou habitat visé	Nombre d'exploitations intéressées	Surface en ha
PF1	Prairies de fauche	21	318,54
PF2	Prairies de fauche	23	382,09
PS1	Pelouse et landes	38	638,37
PB1	Landes et pré-bois	1	5,9
GC1	Culture	6	34,21
GC2	Culture	0	0
		53	1388,88



Surface éligible aux MAET de la ZPS Pays de Couzes : **25281,66 ha**

Pourcentage en MAET en 2011 : 5,3%

La Charte Natura 2000

84 parcelles
8 propriétaires ou groupe de propriétaires
2 nids de rapaces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux
concernées par ces parcelles
286 ha de surface totale



Les contrats Natura 2000

Travail réalisé avec la Fédération des Chasseurs du Puy-de-Dôme :

- Réalisation d'une plaquette d'information sur les contrats Natura 2000 de réouverture des milieux
- Distribution des plaquette par un agent de la FDC 63



Busards cendrés



Busards cendrés

Bilan de la prospection:

10 zones connues pour abriter la nidification des Busards

10 zones prospectées :

7 zones sans couples de busards (2 observation de 2 mâles)

3 zones avec couples busards (2 zones légèrement déplacées, 1 restées sur place)

1 nouvelle zone

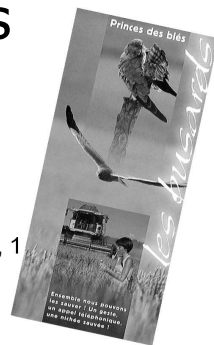
11 couples observés avec un comportement de reproduction :

échange de proies, copulation, nourrissage des jeunes...

- 3 échecs (un colza et deux blés)
- 2 réussites : 4 jeunes (dont 3 dans un colza et 1 dans un blé)
- 6 non suivis : non menacés par les activités humaines

➤ 2 individus marqués :

- VnJ-VwR
- /nW-HnO : femelle baguée poussin le 25/07/2009 à Bellegarde-en-Forez (42)



Veille environnementale

- Course de motos type enduro/sur prairie (motos + quads) environ 80 motos/120 véhicules nombre de spectateurs attendu : 200 sur les communes de Mauriat, Saint-Gervazy et Chambez (43) date : 18 et 19 juin
- Course sur prairie Motos et Quads "Bougnat Trophy", organisée par "Club Moto-Cross AYDAT", le 14 août 2011, sur la commune de ST-NECTAIRE à Sailles (réunissant environ 100 coureurs, susceptible d'attirer 300 personnes)
- Randonnée motos organisée le samedi 26 novembre 2011, dans le cadre du Téléthon par le Collectif Associatif de Lempdes sur Allagnon.
- Carrière du Fromental, Rentière
- Carrière du Cheix, Saint-Diéry
- Carrière du Vernet-Sainte-Marguerite
- Coupe forestière sur Murol
- Schéma de desserte de la CC du Pays des Cheires
- Décharge de Saint-Diéry
- Enterrement de conduite forcée (Couze Valbeleix)
- Projet éolien plaine du Lembron

Bulletin d'information

Site Natura 2000 du Pays des Couzes
Bulletin d'information n°1
Décembre 2011

2011 Première année d'animation
Le Contrat Natura 2000 du Pays des Couzes est piloté par les maires de Couzes au Puy de Couzes et de Couzes sur Givaudan. Ces deux communes ont été désignées par le Préfet de la Région Auvergne en tant que communes pilotrices de la Protection des Oiseaux (P.O.) et de la Directive Habitats (D.H.) de la zone Natura 2000 du Pays des Couzes.

La Charte Natura 2000
Elle est l'engagement des propriétaires de terres agricoles de la zone Natura 2000. Elle définit les règles pour le maintien de la biodiversité et des paysages. Elle est le résultat de négociations entre les agriculteurs et les services de l'Etat.

Un fait marquant
Le 27 juillet 2011, les agriculteurs du Pays des Couzes ont signé la Charte Natura 2000. C'est une étape importante pour la mise en œuvre du projet MAET.

La réalisation des actions en agriculture agricole
Les actions en agriculture agricole sont financées par le MAET. Elles visent à améliorer la biodiversité et les paysages.

Le MAET est en marche !!
En 2011, 15 exploitations ont signé le MAET sur une surface de 360 ha.

Le site web du Pays des Couzes
Le site web du Pays des Couzes est en ligne. Il permet de suivre l'avancement du projet MAET.

Site web : ZPS Pays des Couzes



<http://paysdescouzes.n2000.fr/>



Les perspectives d'actions de l'année 2012

Les MAET



29 exploitations étaient intéressées pour la signature de MAET pour une surface de 360 ha environ et un budget pour 5 ans de 361 150€

La Commission Régionale Agri Environnementale du 17 janvier 2012 a priorisée les projet MAET car l'enveloppe financière n'est pas assez importante pour l'ensemble des demande.

→ La demande de financement de la deuxième année pour le Pays des Couzes n'a pas été jugée prioritaire et n'a donc pas été retenu.

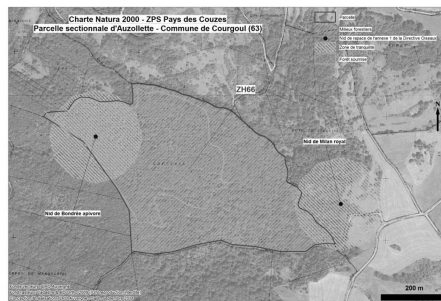
Charte et contrats

Contacts des propriétaires qui ont les plus grandes parcelles

Rencontre des personnes intéressées

Inventaires des parcelles engagées

Cartographie des milieux naturels et des nids de rapaces de la Directive Oiseaux



Remplacer la Bromadiolone par le piégeage

Rencontre avec la FDGDON 63 et les GEDON

Rencontre avec l'association des piégeurs agréés

Rencontre avec les agriculteurs

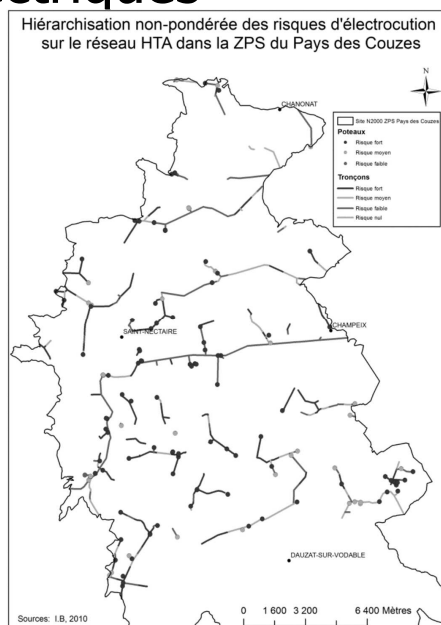
Définition de la stratégie de lutte

Elaboration du contrat



Lignes électriques

- Réunions de programmation
- Définition des zones à aménager
- Elaboration du contrat
- Suivi de la mise en place d'un contrat A32325P - *Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires*



Busards cendrés



Repérage des nids et intervention si nécessaire

Inventaires



Aigle botté



Circaète Jean-le-Blanc

Site web



Mises à jour (nouveaux documents, les dernières actions...)

Visites guidées et conférences

Une est organisée sur les communes de Valbelex, Courgoul et Saurier le 9 juin 2012

Position d'en faire 2 autres, une sur le nord (secteur de Cournols) et une sur le sud (secteur d'Ardes sur Couze) de la ZPS



Merci pour votre attention

Coordonnées :

Sabine Boursange - LPO Auvergne
sabine.boursange@lpo.fr
04.71.20.28.85 ou 07.77.82.88.26